

La belle Asmara privée de jasmin.

Plaidoirie pour la libération de Dawit Isaac, détenu depuis 10 ans sans jugement, et pour la libération des prisonniers d'opinion en Erythrée.

Les cris de Dawit Isaac résonnent dans un container brûlant sous le soleil de plomb du centre de détention d'Eiraeiro, dans la province désertique de la mer Rouge.

Les cris de Dawit Isaac, journaliste arrêté le 23 septembre 2001 lors d'une terrible vague de nettoyage politique qui a coûté la liberté à des dizaines de journalistes indépendants, sonnent.

Les cris de Dawit Isaac, détenu au secret sans jugement et dans des conditions d'une atrocité inconcevable pour avoir soutenu des réformes démocratiques, retentissent.

Pourtant, ces cris se perdent dans le vide d'une cellule de 6m².

Personne ne t'entend Dawit. Le jour funeste de ton arrestation, il y a dix ans, le 23 septembre 2001, la communauté internationale avait les yeux rivés sur New York.

Je vous invite aujourd'hui, M. le Président, Mesdames et Messieurs du jury, Mesdames, Messieurs, à avoir les yeux rivés sur l'Erythrée, ce petit triangle de 120 000 m², situé dans la Corne de l'Afrique, entre l'Ethiopie, le Soudan et Djibouti.

Je vous invite à poser le regard sur cette jeune nation de 4,5 millions de citoyens, auxquels Dawit consacrait la plus grande part de son temps et de ses écrits.

Regardez la belle capitale, Asmara, connue pour sa douceur et sa lumière si bien décrite par Jean-Christophe Rufin dans son livre *Les Causes perdues*. Cette beauté colonisée par les Italiens, occupée par les Britanniques puis par les Ethiopiens.

L'Erythrée a toujours eu soif de liberté. Pourtant, depuis l'indépendance du pays en 1993, Issaias Aferworki mène d'une main de fer le pays. Celui qui est appelé en cachette Napoléon, Goliath, ou DIA - acronyme de Dictateur Issaias Aferworki -, surveille, réprime et punit : absence totale de liberté d'expression, surveillance constante, pressions sur les familles, disparitions forcées, détention au secret dans des conditions inhumaines.

Tournez votre regard vers la population d'un des pays les plus pauvres du monde. Un peuple pris en otage car il lui est interdit de quitter le pays sans autorisation spéciale du ministre. Pour échapper à ces terribles conditions de vie, certains tentent de fuir clandestinement. Au péril de leur vie, ils traversent une des frontières les plus dangereuses de la planète, terrain de chasse pour les gardes érythréens qui ont ordre de tirer à balle réelle sur leurs concitoyens. 420 000 personnes ont fui depuis 1998. Un exil massif, une ultime révolte contre l'absence de liberté et l'enrôlement militaire à vie.

Parmi eux, des journalistes exaspérés par l'impossibilité de s'exprimer librement, apeurés par les menaces constantes. Certains parviennent à s'enfuir. D'autres n'ont pas cette chance. Le reporter Eyob Kessete a été arrêté à l'été 2010 alors qu'il tentait pour la seconde fois de quitter sa patrie. Son confrère Paulos Kidane est mort en 2007 alors qu'il franchissait la frontière avec le Soudan. Plus récemment, en avril 2011, Lidya Mengesteab, qui travaillait pour la radio publique Dimtsi Hafash et la télévision Eri-TV, est morte avec de nombreux autres exilés en tentant de traverser la Méditerranée.

Certains, comme Dawit Isaac, n'ont pas eu le temps de prendre la fuite. J'ose à peine décrire ses conditions de détention. Elles sont insoutenables.

Un ancien gardien rapporte que les prisonniers sont maintenus dans la lumière électrique et l'isolement d'une cellule de 6 m² toute la journée. Cette immense solitude est seulement rompue par deux médiocres rations quotidiennes de nourriture jetées à même le sol. Seule sortie, la conduite dans une salle d'interrogatoire où de hauts responsables du parti au pouvoir, le Front populaire pour la démocratie et la justice (PFDJ), les humilient. Les prisonniers sont torturés, frappés à coups de fouet.

Comble de l'horreur et du cynisme - le président érythréen est connu pour son humour et son ironie - des messages sont inscrits dans ces salles de torture. L'un d'eux dit : « Avez-vous vu ceux qui sont morts avant vous ? », un autre : « Si vous n'aimez pas le message, tuez le messenger. »

Dawit Issac ne se doutait pas lors de son retour dans son pays natal qu'il deviendrait un « messenger » indésirable.

Installé en Suède à la fin des années 80, tandis que la guerre d'indépendance fait rage en Ethiopie, il vit le déchirement de l'exil. Pendant ces longues années de déracinement, Dawit, en 1992, acquiert la nationalité suédoise. Il vit de petits boulots. Sa plume, vive et inspirée, l'aide à entretenir la flamme de *l'Espoir*, titre évocateur d'un de ses recueils de poèmes. Il écrit des pièces de théâtre, de la poésie, des articles ; l'imagination est sa principale arme de défense. L'écrivain fonde un foyer. Comme tout père de famille, il imagine l'avenir de ses deux enfants : « Ils grandiront, étudieront et serviront leur nouveau pays, une Erythrée libre et démocratique ». A la fin des années 90, cet espoir pousse Dawit à retourner à Asmara et à ouvrir les tribunes de son journal, *Setit*, aux idées réformistes.

Ce tableau s'assombrit vite. Le désir de Dawit et de nombre de ses confrères a été stoppé net. Malgré lui, l'écrivain devient le symbole de la folie répressive du régime.

Dans sa paranoïa, le gouvernement érythréen piétine ses propres lois. Car, il ne faut pas s'y méprendre, sur le papier, l'Erythrée passerait pour un Etat de droit.

L'article 17 de la Constitution érythréenne prévoit que toute personne arrêtée doit être présentée devant un juge dans les 24 heures. L'article premier du Code de procédure pénale dispose qu'une personne doit être présumée innocente tant que sa culpabilité n'est pas établie. Il garantit le droit à une enquête et à un jugement contradictoire. Les articles 61 et 62 de ce même code assurent le droit pour la personne détenue d'être en contact avec sa famille, de recevoir du courrier, d'avoir accès à des journaux et des livres, d'être défendu par un avocat.

Les engagements internationaux de l'Erythrée, qui a ratifié la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, condamnent évidemment avec la même vigueur ces emprisonnements arbitraires.

Toutes ces règles sont le fondement d'une protection, même minimale.

Mais les portes des tribunaux sont closes.

Les avocats érythréens et la famille des prisonniers n'iront pas tenter de les entrouvrir. Mes confrères tremblent dans leur bureau, réduits au silence violemment. Aucun d'entre eux n'a pu brandir l'article 17 de la Constitution prévoyant ce droit fondamental historique, le recours à l'*habeas corpus* pour demander la comparution des prisonniers devant un juge !

Sont-ils toujours vivants ? Quel est leur état de santé ? Comment vont-ils ? Les autorités refusent de délivrer ces informations.

Comme une chienne enragée qui dévorerait ses petits, l'Erythrée broie ses enfants, ses intellectuels, ses forces vives.

Cette violence et ce silence s'exportent. En septembre dernier, pour avoir rapporté la situation des prisonniers d'opinion en Erythrée, une journaliste érythréenne, Meron Estefanos, a été menacée et deux journalistes suédois ont été violentés à New York par les gardes du corps d'Issaias Aferworki.

Puisque le sort de Dawit Isaac ne peut s'améliorer à Asmara, tournons-nous vers la communauté internationale, notamment vers l'Europe et la Suède, son pays d'adoption.

La Suède doit exercer sa protection diplomatique, règle élémentaire du droit international, pour protéger ce ressortissant de l'Union européenne.

Les Etats européens doivent, sur le fondement des accords de Cotonou auxquels l'Erythrée est partie, repenser leur aide économique. L'article 96 prévoit en effet un système de sanctions en cas d'irrespect par un Etat « des droits de l'homme et des principes démocratiques ». Ces 96,8 millions d'euros versés entre 2002 et 2007, ces

122 millions ajoutés pour la période 2009 à 2013, sont des devises entachées de sang.

En outre, la protection de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui garantit le droit à l'information, la résolution 1738 du Conseil de sécurité des Nations unies du 23 décembre 2006, ainsi que la déclaration de Medellin de l'UNESCO sur la sécurité des journalistes, sont autant de normes qui obligent les Etats à redoubler d'efforts pour secourir ces journalistes dont le travail relève d'une mission d'intérêt général. Un arsenal législatif et diplomatique doit être déployé pour obtenir des libérations, ou *a minima* pour exiger de connaître le sort de ces détenus.

Les textes internationaux et autres déclarations onusiennes ne manquent pas. Comme des ritournelles d'espoir, elles font briller les yeux des étudiants en droit.

Mais alors, pourquoi les officiels érythréens viennent-ils effectuer des visites en Europe ?

Pourquoi Monsieur Naizghi Kiflu, ministre de l'information et conseiller présidentiel à l'époque de ces rafles, a-t-il pu s'installer au Royaume-Uni sans être poursuivi ? Que fait-on de l'article 134 du *Criminal Justice Act*, qui sanctionne la pratique de la torture ?

Pourquoi l'exemplaire Union européenne a-t-elle renouvelé sa promesse d'aide au développement sans conditions ?

Et surtout pourquoi ce silence, ce désintérêt, cette méconnaissance de la situation érythréenne ?

Les rues de la belle Asmara sont calmes, ni soulèvement, ni révolution. La population érythréenne souffre en silence alors que la cruauté de son leader ne fait l'objet d'aucune réprobation au sein de la communauté internationale.

Pour Dawit et ses codétenus c'est l'enfer, pour le peuple érythréen c'est la tragédie.

C'est pourquoi,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs du jury,

Mesdames, Messieurs,

Ces arguments, brièvement exposés, doivent de toute urgence prendre corps devant un tribunal national ou international, dans les salons feutrés des ambassades, dans les couloirs onusiens.

Je demande :

- que Dawit Isaac et ses codétenus puissent avoir accès à un Tribunal indépendant et impartial et qu'ils puissent voir leur famille,
- que les responsables de ces exactions soient empêchés de circuler sur le territoire européen, que ceux présents dans des pays démocratiques soient poursuivis,
- que l'Union européenne conditionne son aide en matière de coopération,
- que les médias relaient cette tragédie dans un pays qui ne connaîtra certainement pas l'élan d'un printemps arabe,
- et qu'aujourd'hui, chacun en rentrant chez lui, regarde sur une carte, ce petit triangle placé à l'est de l'Afrique et pense à Dawit Isaac, à ses codétenus et à leur famille.

Ne pas les oublier !

Je vous remercie.

Maître Prisca ORSONNEAU